

Une analyse quantitative des écarts de représentation associés à l'EAD chez les élèves et les enseignants du secondaire (le cas du luxembourg)

Mady Delvaux-Stehres, Robin Vivian

► **To cite this version:**

Mady Delvaux-Stehres, Robin Vivian. Une analyse quantitative des écarts de représentation associés à l'EAD chez les élèves et les enseignants du secondaire (le cas du luxembourg). Technologies de l'Information et de la Connaissance dans l'Enseignement Supérieur et de l'Industrie, Oct 2004, Compiègne, France. pp.353-361. edutice-00000719

HAL Id: edutice-00000719

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000719>

Submitted on 16 Nov 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une analyse quantitative des écarts de représentation associés à l'EAD chez les élèves et les enseignants du secondaire (le cas du luxembourg)

*Mady DELVAUX-STEHRÉS - **Robin VIVIAN

*Membre du Gouvernement luxembourgeois de 1989 à 1999, Membre de la Chambre des Députés depuis 1999
mdelvaux@chd.lu

**Equipe Transdisciplinaire sur Interaction et la Cognition, UFR MIM Université de Metz 57045 Metz cedex
vivian@sciences.univ-metz.fr

Résumé

Nous nous proposons à travers cette étude de montrer la perception que peuvent avoir les élèves et leurs enseignants de lycée de l'enseignement à distance (EAD) et des possibilités de formation qu'offrent aujourd'hui les nouvelles technologies. Après avoir présenté le contexte de l'étude et la population interrogée, nous montrerons qu'il existe un réel décalage entre les attentes des étudiants, l'image qu'ils peuvent avoir de l'EAD et le discours souvent tenu ceux qui affirment que le développement des nouvelles technologies et plus particulièrement d'Internet bouleversera les principes d'accès à la connaissance et au savoir. Nous montrerons que la formation à distance véhicule encore auprès d'une population qui utilise quotidiennement un ordinateur, une image de formation au rabais destinée essentiellement à la formation professionnelle et comme palliatif à des études traditionnelles lorsque celles-ci ont échoué.

Mots-clés : Recherche sur les usages, Nouvelles pédagogies et TIC, EAD, Apprentissage, Internet

Abstract

We want to show with this study the perception which the students of college and their professors have of e-learning (EAD). We will expose their point of view on the possibilities of formation which new technologies offer today. After having presented the context of the study and the tested population, we will show that exists a real difference between waitings of student (the perception which they can have of EAD) and those which think that Internet will modify the teaching methods . We will show that the EAD represents for a « computeur generation » a bad image used firstly for the professionnall learning . It is comparable with a substitute of traditional studies when those failed.

Keywords : e-learning, WEB

Introduction¹

Il semble commun de dire aujourd'hui que la technologie et plus particulièrement Internet va révolutionner nos vies et nos méthodologies de travail, nos capacités de communication et nos possibilités d'apprendre. La notion de e-learning est devenue un leitmotiv dans le discours politique et plus particulièrement dans celui de l'éducation [1]. De nombreux projets sont élaborés dans les cabinets ministériels, dans les structures universitaires, les écoles d'ingénieurs et les centres de formation [2]. Des efforts financiers importants sont consentis par les ministères, les régions et les collectivités locales pour développer des plates-formes d'enseignement à distance. Personne ne souhaite accuser un retard dans la course aux nouvelles technologies.

Un exemple de cette situation sont les quelques lignes consacrées à l'EAD dans la communication de la commission de l'union européenne du 24 mai 2001 qui affirmait : » To transform teaching and training centres into learning centres which are multi-purposes, accessible to all and adapted to suit the needs of knowledge-based society. For example, virtual forums and campuses will be set up, linking universities, schools, training centres, etc. This will promote the development of distance teaching and training and the exchange of best practice and experience”.

S'est-on aussi poser la question de savoir ce que signifiait effectivement e-learning ? Horst Dichanz de la Fernuniversität Hagen propose plusieurs interprétation du « e » : electronic learning, elaborated learning entertaining learning, easy learning ou encore effective learning. Il semble que la véritable définition devrait être une union de ces différentes approches. Il définit l'EAD comme un ensemble de paquets d'enseignements et d'informations disponibles en tout lieu et en tout temps. Cette approche semble plus naturelle pour nombre de pays qui ont par tradition un enseignement déstructuré dans l'espace et dans le temps. Les pays anglo-saxons, Canada, Etats-Unis, Angleterre ou encore l'Australie, qui ont une approche plus modulaire des enseignements ont expérimenté

¹ Avertissement : L'objectif n'étant pas ici d'entrer dans un débat sur la définition des NTIC ou des NTE, nous définirons, certes de manière réductrice, les ces termes comme étant une forme de pédagogie reposant sur l'utilisation de support informatique (ordinateur, Internet, CD-ROM).

avec un réel succès l'utilisation des nouvelles technologies comme support d'apprentissage. En France les formations à distance restent, si ce n'est confidentielles, limitées à une catégorie d'étudiants très précise. Force est de reconnaître que les NTIC ont su apporter, par la grande souplesse qu'elles autorisent, des changements importants dans la possibilité de suivre une formation universitaire. Ceci a sans doute permis de favoriser le développement des formations continues [3]. L'auto formation dans des filières initiales des universités françaises semble aujourd'hui plus délicate à mettre en œuvre [4].

La méthodologie de transmission du savoir et la pédagogie associée n'a, pour le moment, que très peu évoluée dans l'enseignement supérieur. En France, le champ d'utilisation des NTIC se limite en général au cadre de l'enseignement de l'informatique et des langues. Pour préparer leurs étudiants à la société de l'information, de nombreuses filières ont intégré l'informatique et plus spécialement Internet dans leur cursus de formation sans se soucier de l'adéquation entre le contenu et les objectifs. On peut alors légitimement se poser la question suivante : quelle informatique enseigner ? Michel et Heulluy définissent en 94 [5] quatre catégories : l'informatique outils, l'informatique discipline, l'informatique comme moyen d'accès à la connaissance et enfin l'informatique « société » qui peut se définir comme une sensibilisation aux implications sociales, économiques ou juridiques. Le développement de l'EAD et la FOA semble apporter un réel confort pour des étudiants très spécifiques comme ceux de la formation continue. S'est-on réellement posé la question fondamentale « comment les personnes directement concernées, à savoir les étudiants, percevaient l'enseignement à distance ? » En 1991 [6] P. Beguin menait une étude sur l'attitude des élèves vis à vis de l'enseignement à distance mais il faut bien reconnaître que très peu de travaux sont consacrés à la perception de l'EAD par nos étudiants.

Nous nous proposons de vous présenter les résultats d'une étude menée pendant plus de deux mois sur des élèves d'un pays proche structurellement et géographiquement du système français : le Luxembourg.

Cadre de la recherche

Problématique

Le Luxembourg est un petit pays qui compte aujourd'hui environ 28000 lycéens (18700 en lycée classique public et 9300 en lycée technique public). Pour la très grande majorité d'entre eux, ils poursuivront des études supérieures en école d'ingénieurs ou à l'université. Le Luxembourg ne possédant pas les infrastructures universitaires permettant d'accueillir ces futurs étudiants, ceux-ci

choisissent principalement de se former dans les pays étrangers. C'est ainsi que tous les ans de 14000 à 18000 étudiants intègrent des écoles françaises, belges, allemandes, suisses ou anglaises et bien sur luxembourgeoises. Afin de limiter les déplacements voire la « fuite » de leurs étudiants, les décideurs luxembourgeois ont envisagé de développer l'EAD. C'est alors posée la question de savoir si les principaux intéressés, à savoir les futurs étudiants, étaient prêts à adhérer à cette expérience pédagogique. Pour cela, nous avons mené une étude auprès d'un échantillon d'acteurs de l'enseignement. Notre étude a ciblé trois catégories de public : les futurs étudiants, les enseignants et professionnels de l'enseignement et enfin des étudiants qui font ou ont fait des études à distance.

Méthode

Cette étude a été menée sur la base du volontariat. Mady Delvaux, ancienne enseignante, s'est chargée de distribuer directement auprès des élèves et de leurs professeurs une suite de questionnaires. Sur le terrain, cette étude a été menée de la mi-juin à la mi-juillet, date après laquelle les lycéens étaient en vacances. Les contenus de ces questionnaires sont donnés en annexe.

Echantillon

Il existe au Luxembourg deux types d'établissements secondaires, les lycées classiques qui préparent en principe aux études universitaires et les lycées techniques qui préparent en priorité à la vie professionnelle.

Constitution de l'échantillon

Les élèves de lycée classique

126 réponses ont été rassemblées, ce qui correspond à la totalité des questionnaires distribués. Cette adhésion massive est principalement due au fait que les documents avaient été distribués par les enseignants pendant une heure de cours et donc perçu comme un travail important par les élèves. L'échantillon était constitué d'élèves de seconde ce qui correspond à un niveau d'une classe de première en France. Nous avons dénombré 53 garçons pour 73 filles. 111 élèves étaient de nationalité luxembourgeoise, 4 allemandes, 3 étaient belges, 2 italiens, 2 français, 2 polonais et un enfant était d'origine arabe. Agés en moyenne de 18 ou 19 ans, 51 (soit 40.5%) sont nés en 1982, 53 (soit 42%) en 1983, le reste (soit 17.5%) sont de 1979.

Les enseignants

Plus de 300 questionnaires avaient été préparés pour les enseignants tous professeurs à Luxembourg ville. Ces questionnaires ont été distribués personnellement. Nous avons collecté 47 réponses ce qui représentent à peine 16% des personnes contactées. Le peu d'enthousiasme dont a fait preuve le corps enseignant

pourrait déjà être interprété comme un désintérêt certain vis à vis des nouvelles technologies et plus particulièrement si celles-ci sont utilisées pour développer l'EAD. Les réponses provenaient de 47% d'hommes et 53% de femmes. 30 % d'entre eux sont nés entre 1940 et 1949, 19% entre 1950 et 1959, 28% entre 1960 et 1969, 19% après 1970 (2 personnes n'ont pas donné d'indication sur leur âge et leur matière enseignée). L'échantillon se compose de 38% de professeur de langue, 19% de professeur de mathématiques-physique, 12 de biologie-chimie, 8% d'informatique les autres se partageant entre l'histoire, la géographie, l'éducation physique, l'éducation artistique et morale.

Les résultats de l'enquête

Nous allons présenter l'ensemble des résultats collectés en distinguant, comme pour la présentation du public, les deux lycées et les enseignants. Nous allons reprendre en chiffre les grandes catégories mises en évidence dans les questionnaires sans que l'ordre de présentation ne représente une hiérarchie dans l'importance des réponses.

Les élèves du lycée classique

Le contact avec les enseignants

Nous avons constaté que les étudiants avaient une représentation très personnelle de ce que pouvaient être des relations d'encadrement et de suivi par un enseignant ou un tuteur distant.

Les élèves de lycée technique

Pour les lycées techniques l'étude a porté sur un groupe de 69 personnes composé de 41 garçons et 28 filles. Comme il s'agit de disciplines techniques on pouvait s'attendre à une composition sociologique et sociale différentes. Ceci se remarque par l'origine des flux de ces élèves : 38 (soit 55%) sont de nationalité luxembourgeoise, 20 (soit 29%) de nationalité portugaise, il y a 5 élèves français, 2 italiens, 2 anglais, 1 macédonien et un élève ne se prononce pas sur sa nationalité.

Nous avons travaillé avec des enfants d'une catégorie d'âge identique à celle des lycées classiques puisque 45% sont nés en 1983, 22% en 1982, 17% en 1981 et 13% en 1984.

19% des interrogés pensent que l'étudiant n'a jamais de contact avec un enseignant dispensant un cours à distance (ces 19% se répartissent de la manière suivante : 22% de ceux ayant répondu « bien connaître », 11% de ceux ayant répondu « connaître un peu » et 30% de ceux ayant répondu « pas du tout »)

60% sont d'avis que l'étudiant peut contacter un enseignant quand il a besoin d'un renseignement (ces 61% se répartissent de la manière suivante : 66% de ceux ayant répondu « bien connaître », 79% de ceux

ayant répondu « connaître un peu » et 52% de ceux ayant répondu « pas du tout »)

21% pensent qu'ils ont un tuteur avec lequel ils entretiennent des contacts réguliers (ces 21% se répartissent de la manière suivante : 11% de ceux ayant répondu « bien connaître », 21% de ceux ayant répondu « connaître un peu » et 24% de ceux ayant répondu « pas du tout »)

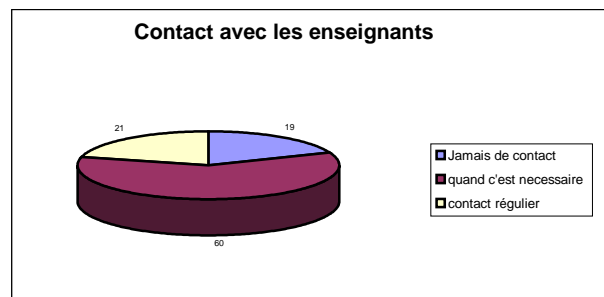


Figure 1 : contacts avec les enseignants

Les méthodes d'enseignement

Nous constatons que les élèves restent sur une idée traditionnelle des méthodologies de travail. L'image des cours tels qu'ils pouvaient être dispensés pas le CNED² il y a 20 ans est encore d'actualité

69% des élèves pensent que l'étudiant reçoit des photocopies, qu'il doit apprendre seul à la maison et doit passer des examens en fin d'année. (ces 70% se répartissent de la manière suivante : 55% de ceux ayant répondu « bien connaître », 70% de ceux ayant répondu « connaître un peu » et 74% de ceux ayant répondu « pas du tout »)

17% des élèves (respectivement 11%, 18% et 16%) pense que les cours sont dispensés de manière audio, tandis que 14% des élèves (respectivement 33%, 11% et 16%) sont d'avis que le support de cours est une cassette vidéo.

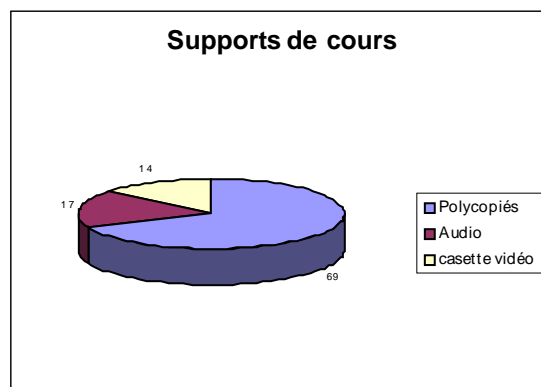


Figure 2: Types de supports utilisés

² CNED : Centre National d'Etude à Distance (organisme français)

27% des élèves imaginent que l'école met à disposition des étudiants des TD qui peuvent être consultés en ligne par Internet. 16% pensent que les TD sont organisés en présentiel plusieurs fois dans l'année. 57% estiment que les exercices, leur travail et les corrections sont envoyés aux sur un support papier.

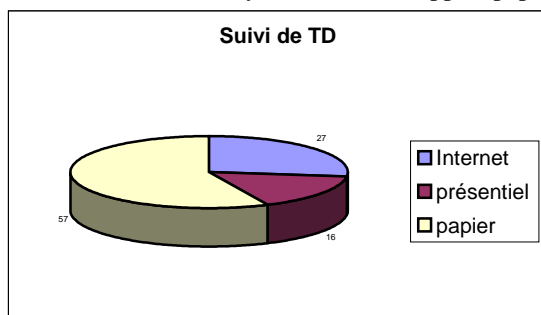


Figure 3 : Supports utilisés pour les TD

Il est à noter que parmi les élèves qui déclarent « connaître l'enseignement à distance », aucun ne pense que l'école offre des travaux dirigés ni en ligne, ni en présentiel. Par contre 78% d'entre eux estiment que l'unique mode d'échange d'information reste le papier.

Parmi ceux qui prétendent connaître « un peu » l'EAD, 57 % pensent qu'il existe des exercices en ligne et 41% des travaux en présentiel.

Enfin chez les élèves affirmant ne pas connaître l'enseignement à distance 36% pensent que les exercices sont accessibles en ligne et le même pourcentage (36%) croient que les travaux dirigés sont organisés dans le cadre de l'école.

Quant à l'utilisation d'outils comme la visioconférence, 24% des interrogés (aucun de ceux ayant répondu « bien connaître », 21% de ceux ayant répondu « connaître un peu » et 20% de ceux ayant répondu « pas du tout ») pensent que c'est une méthode d'enseignement qu'ils pourront utiliser dans un centre proche de leur domicile.

Attitude par rapport à l'EAD

Notre étude montre que 114 élèves (90,5 %) n'ont pas l'intention de faire des études à distance alors que 12 (9,5%) pourraient envisager d'avoir recourt à cette forme d'enseignement. 13 personnes ont affirmé qu'ils prépareraient de nouveau leur baccalauréat, mais cette fois à distance, s'ils venaient à échouer avec un système classique. Quelles sont les raisons pour lesquelles les étudiants opteraient pour des études à distances ? Il faut d'abord rappeler que le Luxembourg ne possède pas d'université au sens classique du terme. Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études sont obligés de se rendre à l'étranger. Il est vrai aussi que compte tenu de la taille et de la situation privilégiée du Luxembourg il n'est pas très compliqué de se rendre en Belgique (Bruxelles ou Namur), en France (Metz ou Nancy) ou encore en Allemagne (Trêve ou Sarrebruck).

a) les arguments en faveur de l'EAD

Deux personnes ont déclaré ne pas avoir les moyens financiers de suivre des études à l'étranger. Quatre élèves désirent travailler et mener en même temps des études un seul envisage de reprendre des études à une date ultérieure. Huit personnes ne désirent pas, pour des raisons personnelles quitter le Luxembourg et envisagent donc de préparer un diplôme à distance (diplôme non préparé dans le pays).

b) les arguments en défaveur de l'EAD

Le désir de vivre à l'étranger pour faire ses études post-baccalauréat est sans doute une spécialité luxembourgeoise. Ce qui était au départ une contrainte forte s'est vite révélée comme un atout important. En effet, après s'être expatriés pendant plusieurs années, les étudiants reviennent travailler au Luxembourg alimentant ainsi d'idées nouvelles les analyses intellectuelles et économiques.

Cette tradition reste fortement encrée dans les esprits de nos étudiants et représente un argument majeur dans le choix de poursuite d'étude ne plaidant pas pour l'EAD (54% des arguments). La raison majeure en défaveur de l'enseignement à distance reste quand même l'absence de contact et de vie communautaire (56 % des arguments). La vie universitaire étudiante est un aspect important dans l'épanouissement d'un étudiant. Il permet l'échange, la confrontation, la compréhension, le travail de groupe. Les universités sont aussi choisies pour la qualité de vie qu'elles proposent, presque autant que pour la qualité de leurs diplômes. Négliger cet aspect dans les développements futurs de l'EAD serait voué à l'échec toutes nouvelles méthodes d'enseignement.

Enfin, un dernier aspect non négligeable est l'image de qualité très négative que véhicule l'EAD. Elle est présentée souvent comme étant une alternative destinée à des personnes n'ayant pas les moyens intellectuels et financiers de poursuivre des études conventionnelles.

Les élèves du lycée technique

Nous constatons globalement, pour cette catégorie d'élèves, des résultats similaires à ceux obtenus pour les élèves d'un lycée classique. Nous avons cependant constaté une méconnaissance plus importante des possibilités d'étudier en dehors des structures conventionnelles. Sur 69 personnes interrogées, 3 prétendaient connaître l'enseignement à distance, 26 % le connaissait un peu et 70% pas du tout.

Le contact avec les enseignants

Les étudiants pensant que l'enseignement à distance implique de ne jamais avoir de contact avec un enseignant ou un tuteur (21 % de ceux connaissant bien l'EAD, 22% de ceux ayant répondu « connaître un peu » et 56% de ceux ayant répondu « pas du tout »).

Pour l'échantillon analysé, 44% estiment qu'ils auront la possibilité de contacter un responsable si le besoin s'en fait sentir (respectivement 1,5 %, 72%, 35%). Enfin, 10

% pensent qu'ils auront un tuteur avec lequel ils entretiendront des contacts réguliers (respectivement 1,5%, 5%, 14%).

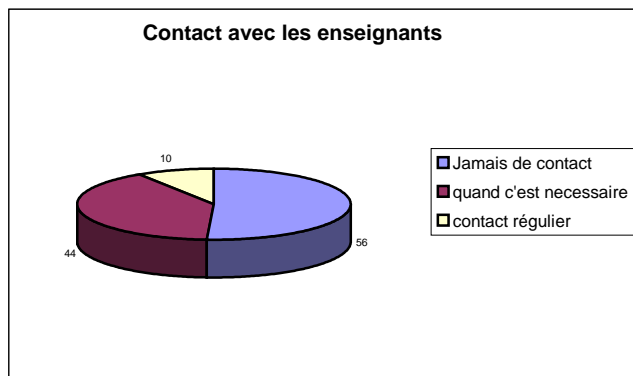


Figure 4: conceptualisation des contacts

Les méthodes d'enseignement

La très grande majorité des élèves (73%) pense que le support de cours est encore le papier qu'il devra travailler seul puis passer des examens en fin d'année (respectivement 100%, 72%, 51%). 65 % estiment que les exercices sur papier sont envoyés aux étudiants, qui pourront les préparer, les envoyer au référent et recevoir un corrigé. Un peu moins de la moitié (44%) pense que l'établissement met à disposition sur le WEB des cours en ligne et 33% pensent que les travaux dirigés sont obligatoirement organisés en présentiel. Quant au support audio/vidéo, 7% croient que les cours sont encore enregistrés sur une cassette audio et 14 % sur une bande vidéo (respectivement 0%, 16%, 14%).

Quasiment comme pour les étudiants d'un lycée classique, 16 % des personnes interrogées (respectivement 0%, 11%, 18%) pensent qu'ils pourront suivre des cours par visioconférence d'un lieu proche de leur domicile. Enfin, 20% des élèves affirment de l'établissement organise des visioconférences auxquelles ils pourront accéder via leur ordinateur.

Attitude par rapport à l'EAD

Soixante élèves (86 %) prétendent ne pas vouloir l'intention de faire des études à distance alors que 9 seulement pourraient envisager d'avoir un jour recourt à cette méthode pédagogique. Cette réponse recoupe en faite celle obtenue quand nous les avons interrogés sur leur projet d'avenir où 60 élèves avaient déclaré vouloir continuer leurs études après l'obtention du baccalauréat. En fait aucun élève désireux de faire des études post secondaire ne désire le faire à distance. 6 personnes affirment recommencer à distance leur baccalauréat en cas d'échec.

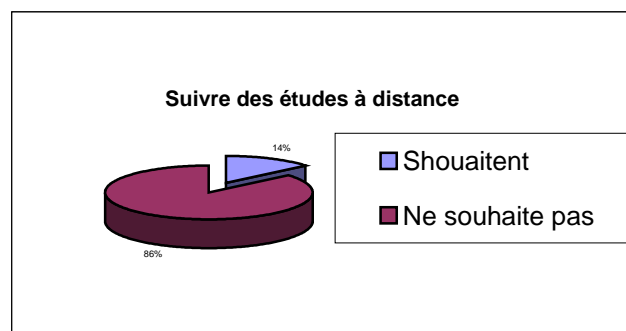


Figure 5: Désir d'étudier à distance

a) les arguments en faveur de l'EAD

Les 9 personnes ayant déclaré ne pas vouloir poursuivre leurs études sont celles qui argumentent en faveur de l'EAD en donnant parfois plusieurs raisons (c'est un des rares paradoxes observés lors de cette étude) :

- 1 personne déclare ne pas avoir les moyens financiers de poursuivre des études.
- 6 désirent travailler, dont 5 souhaitent poursuivre des études parallèlement à leur travail. 1 élève pense reprendre des études après quelques années de pratique professionnelle.
- 6 souhaitent rester au Luxembourg pour des raisons personnelles et pense suivre un enseignement à distance parce que l'enseignement de leur choix n'est pas proposé dans leur pays.

b) les arguments en défaveur de l'EAD

Comme pour les étudiants du lycée classique la principale motivation pour poursuivre des études conventionnelles reste le contact avec d'autres étudiants (43%). 31 % souhaitent étudier dans un cadre qui leur impose un rythme de travail. 28% affirment vouloir vivre à l'étranger et 20% souhaitent rencontrer régulièrement leurs enseignants.

Comparaison lycée classique et technique

Malgré la volonté politique de valorisation des baccalauréats techniques et malgré la qualité des enseignements prodigués dans ces établissements, les lycées classiques jouissent encore d'un plus grand prestige. Les élèves d'un lycée classique, sont majoritairement issus d'un environnement familial plus aisé financièrement et intellectuellement. C'est pour cette raison qu'elle a souhaité évaluer séparément les deux catégories d'élèves afin de détecter éventuellement des différences en fonction du milieu social. Elle est partie de l'hypothèse que des milieux sociaux plus favorisés pouvaient être mieux informés et mieux équipés d'un point de vue informatique. Les résultats obtenus semblent confirmer cette hypothèse puisque 100% des élèves d'un lycée classique, contre 87% pour le lycée technique, souhaitent poursuivre

leurs études en école d'ingénieurs ou dans le milieu universitaire. Les élèves de lycées classiques semblent aussi mieux informés sur les possibilités de poursuivre des études (51 % contre 38%). Si l'on considère le strict cadre de l'EAD, 70 % des élèves de lycées techniques affirme ne pas du tout connaître cette possibilité (contre 40% pour une structure conventionnelle).

En ce qui concerne les méthodes et les outils en EAD, nous pensons que cette question s'est avérée en final non pertinente. D'une part, après avoir lu les réponses des personnes ayant pratiqué l'enseignement à distance il en ressort que les pratiques varient énormément selon les institutions. Nous ne nous hasarderons pas à définir un standard applicable dans les pays européens. D'autre part, nous n'avons pas constaté de différences significatives dans les réponses selon que les élèves déclaraient connaître ou non l'EAD.

Le pourcentage des étudiants qui envisagent éventuellement de faire des études à distance (essentiellement s'ils échouent au baccalauréat) est sensiblement le même : 9% pour les deux échantillons.

Enfin nous avons constaté que les étudiants des deux structures plaident en priorité pour des enseignements en présentiel pour trois raisons principales :

- 1) Recherche de contact avec d'autres étudiants (44% lycée classique et 43 % lycée techniques). Cela exprime un besoin de socialisation qui sera permise par le travail en groupe et l'échange avec d'autres personnes.
- 2) Recherche d'un cadre qui impose un rythme de travail (32% et 31%)
- 3) Rencontre des enseignants (21% et 20%)

Nous avons aussi noté le fort désir qu'ont les élèves de poursuivre leurs études dans un pays autre que le Luxembourg (43% lycée classique 28% lycée technique)

Les enseignants

Une partie importante de cette étude était de connaître l'attitude des enseignants vis-à-vis du développement des enseignements à distance. Premiers concernés par cette nouvelle pédagogie, nous avons été souvent surpris par leurs réponses. L'image de l'enseignant dispensant son savoir devant des personnes physiques reste quelque chose auquel semble tenir une très forte majorité de professeurs. Ils expriment leur besoin de dispenser leur savoir devant une audience, d'avoir la possibilité de provoquer le débat, une réaction d'analyser et de comprendre des comportements et des réactions. Nous allons synthétiser l'ensemble des réponses que nous avons pu obtenir.

Contact avec les élèves et les autres enseignants

Sur les 47 enseignants qui ont participé à cette enquête (47% d'hommes et 53% de femmes) aucun ne déclare avoir recours à l'utilisation des nouvelles technologies pour permettre de suivre et travailler leur cours à distance. A la question « pouvez-vous imaginer un jour pratiquer partiellement ou totalement votre métier à distance » 24 ont répondu affirmativement et 23 négativement. Nous avons reposé cette question sous une autre forme en fin de questionnaire et nous avons constaté qu'une seule personne avait changé d'avis.

Nous n'avons pas constaté d'influence de la discipline sur le fait que les enseignants pouvaient ou non pratiquer l'enseignement à distance. Il n'apparaît ni une réticence plus grande ni un enthousiasme plus prononcé parmi les professeurs selon la matière qu'ils enseignent.

A la demande de motiver leur refus, ou du moins de dire pourquoi ils ne peuvent pas imaginer enseigner à distance, 89% déclarent avoir besoin d'un contact avec les élèves, 55% de la possibilité d'échange avec d'autres enseignants y compris d'autres matières, 22% répondent que leur matière ne s'y prête pas et 15% ne veulent pas enseigner à distance parce qu'ils seraient obligés de modifier leur façon d'enseigner.

Appréciation de l'enseignement à distance

Les enseignants catégorisent plus distinctement les publics susceptibles de suivre une formation à distance.

Pour des étudiants conventionnels, seuls 25% des enseignants interrogés reconnaissent que l'EAD peut être de qualité équivalente à un enseignement en présentiel. 70% estiment qu'une formation à distance est, si ce n'est obligatoirement de moindre qualité, dévalorisante pour l'étudiant. Enfin 2 personnes (soit 5%) pensent que les deux formules présentent des avantages et des inconvénients. Ils reconnaissent cependant (51%) que l'EAD peut être une bonne solution pour rattraper des études et qu'elle s'adresse à des élèves devant recommencer une partie de leurs études.

En revanche, la formation à distance trouve l'adhésion d'une très grande majorité d'enseignants quand elle s'adresse à des personnes désirant se perfectionner, que ce soit pour changer de métier (89%) ou pour obtenir une promotion (74%). En revanche, près de deux tiers des professeurs voient là un bon moyen de compléter sa culture générale.

Qu'est-ce qui peut être enseigné à distance ?

Nous avons posé cette question à l'ensemble des enseignants sous deux formes différentes à deux endroits distincts de notre questionnaire. La première était « qu'est-ce qui ne peut pas être enseigné à distance ? »

Plus de la moitié (57%) pensent qu'il existe des matières qui ne pourront, pour des raisons de contenu,

de difficultés de mise en œuvre ou encore de danger, être enseignées à distance. La chimie, le sport, des matières de technologie comme l'électricité sont régulièrement cités comme pouvant très difficilement être enseignés à distance. Un peu plus d'un quart (27%) estime qu'il n'existe pas de limite quant au choix des enseignements et 16% ne se prononcent pas.

Parmi les matières qui ne peuvent ou ne doivent pas être enseignées à distance, nous trouvons par ordre décroissant de citation :

- Les sciences exactes et les enseignements faits en laboratoire (11 mentions)
- Les langues et la littérature (7 mentions)
- L'éducation physique et sportive (4 mentions)
- Les mathématiques (3 mentions)
- L'éducation artistique (3 mentions)

Une personne pense qu'aucun enseignement ne devrait se faire à distance mais qu'une formation devrait toujours aménager une partie de son volume horaire en présentiel.

La seconde était « qu'elles sont celles qui peuvent être enseignées aussi bien en présentiel qu'à distance ? ». Les indications obtenues dans cette première partie du questionnaire sont quelque peu contradictoires avec la question croisée posée sur l'incompatibilité. Nous avons par exemple retrouvé comme matière pouvant être enseignée, la chimie. Parmi les matières ne présentant pas de difficulté à être enseignées à distance figurent, par ordre décroissant :

- Les sciences exactes (8 mentions)
- Les mathématiques (6 mentions)
- Les lettres (4 mentions)
- L'histoire géographie (3 mentions)
- Les sciences humaines (3 mentions)
- 5 personnes estimant que tout peu être enseigné aussi bien en présentiel qu'à distance.

Notre soupçon initial, à savoir que chaque spécialiste indique une discipline autre que celle qu'il enseigne comme pouvant être travaillée à distance, ne s'est pas confirmé. Il est en effet impossible de détecter des différences parmi les interrogés selon les matières qu'ils dispensent.

Il n'en reste pas moins vrai qu'une majorité des enseignants estiment que toutes les matières ne peuvent pas être dispensées à distance en assurant un contrôle de « qualité » équivalent à un système d'éducation basé sur le présentiel. La réactivité à la non compréhension, l'explication juste au bon moment, celle qui permet de ne pas se fourvoyer dans l'erreur ne peut que très difficilement être donnée à distance sur des systèmes de suivi asynchrones.

Quels outils ?

Parmi les outils jugés indispensables pour enseigner à distance figurent en premier lieu les cours photocopiés (76%), puis les réunions en présentiel si possible dans une structure éducative. Une majorité (59%) estime que une forme d'accompagnement basée sur le tutorat est indispensable. Viennent ensuite les traditionnelles cassettes vidéo, 42% des enseignants plébiscitent encore ce support. On trouve enfin à égalité (40%) les enregistrements audio et les travaux dirigés en ligne. Il semble étonnant que des professionnels de l'éducation puissent accorder la même valeur pédagogique à deux techniques si « éloignées » sur l'échelle de la technologie.

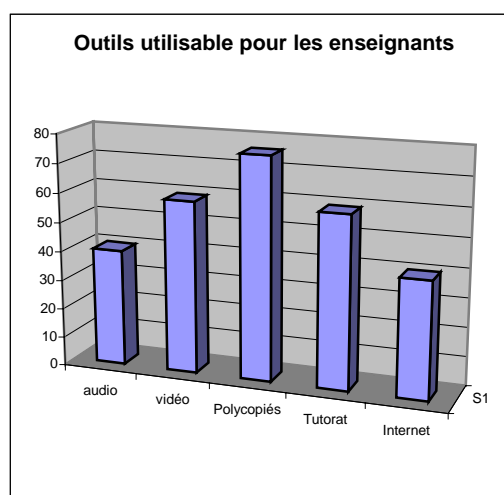


Figure 6: les supports des enseignants

La communication enseignants étudiants

Le dialogue professeur apprenant a toujours été considéré comme le vecteur indispensable à l'élaboration de tout système pédagogique. L'intérêt d'un élève pour une matière est fortement conditionné par une affinité de point de vue, entre lui-même et son enseignant. La distance ayant souvent représenté un réel obstacle à l'élaboration d'un échange, 63% des personnes interrogées estime qu'il ne peut pas y avoir de vraie communication entre eux et l'étudiant délocalisé. Seuls 30% pense que l'éloignement n'est pas un obstacle à la qualité des échanges si ceux-ci prennent, dans l'ordre, la forme de réunions ou de rencontres (38%), d'échange de courriers électroniques (32%) du tutorat (17%) de courrier conventionnel (15%) et contacts téléphoniques (13%). Deux personnes ont répondu à cette question en l'étudiant partiellement préférant s'interroger sur la véritable définition du mot communication.

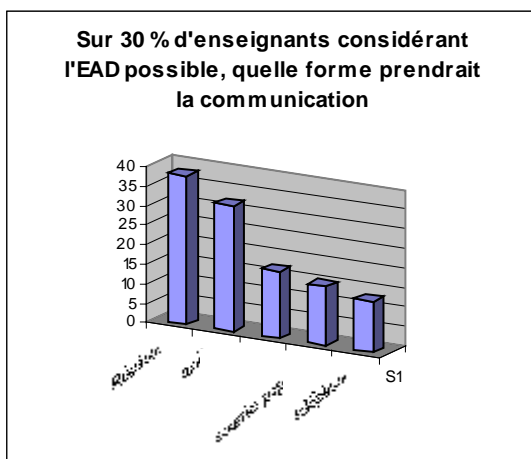


Figure 7: Conceptualisation de la communication

Enseignement traditionnel versus enseignement à distance

S'il est une question qui n'a laissé personne indifférent est bien celle qui consistait à comparer les deux approches pédagogiques. Au-delà des appréhensions légitimes que peut représenter le développement d'une méthode qui « défie » plus le contenu que la personne, une très forte majorité des personnes interrogées (64%) estiment que l'EAD n'est ni une chance ni une menace. 23% semblent convaincus que si l'éducation s'approprie correctement les nouvelles technologies elle saura en faire un outil efficace ou tout du moins démocratique. Par contre, 6% se sentent réellement menacés dans la pratique de leur métier.

64% attribue à l'enseignement à distance un rôle qui relève autant du social que de l'éducatif. Ils conçoivent cette méthode d'apprentissage comme la possibilité donnée à des personnes exclues du système d'accéder à la connaissance et au savoir.

42% voient une chance que l'EAD puisse offrir la possibilité d'individualiser une offre de formation en permettant aux étudiants de suivre un enseignement à la carte et à leur rythme.

10% seulement pensent que les nouvelles technologies permettront au plus grand nombre d'accéder à des cours de qualité. Il est à noter que le même argumentaire était utilisé pour la visioconférence qui ne s'est jamais imposée comme étant un outil de diffusion du savoir crédible, souple et adapté.

38% estime que l'EAD est une menace pour les relations privilégiées que pouvaient entretenir les étudiants avec leurs professeurs et leurs pairs.

30% voient avec une éventuelle désaffection de la structure scolaire actuelle la perte d'une certaine forme de socialisation que l'école a toujours eu comme mission. 6% estime même que cela peut remettre en question l'accès libre et gratuit à l'éducation.

Que peut-on retenir de notre étude auprès des enseignants ?

Nous avons constaté une attitude, si ce n'est négative tout du moins très réservée, des enseignants de lycées. Tous semblent très attachés à une forme traditionnelle de l'enseignement même s'ils ne souhaitent pas exclure en bloc toutes autres formes de pédagogies. Ils ne considèrent pas l'EAD comme une alternative à une formation présentiel mais plutôt comme un concept adapté à une requalification, un enrichissement personnel ou une possibilité de rattrapage (échec à des examens). Beaucoup estiment que les enseignements à distance peuvent être de très bonne qualité mais privilégie fortement le contact humain comme vecteur de diffusion. Si nombreux sont les enseignants susceptibles d'envisager d'enseigner un jour à distance il faut reconnaître que cela ne semble pas être leur préoccupation principale. Ils ne voient pas en Internet un outil d'apprentissage absolu mais veulent bien reconnaître son aspect démocratique.

Conclusion-Discussion

L'enjeu des nouvelles technologies de l'information et de la communication paraît aujourd'hui considérable. Que ce soit dans un cadre professionnel, ludique ou éducatif il semble difficile d'échapper à une métamorphose de nos habitudes, nos comportements, notre accès à l'information. L'EAD avec comme support technique Internet a été présenté comme la solution idéale permettant de d'individualiser le parcours des étudiants, plus de barrières temporelles et spatiales. La vision enthousiaste de promoteurs de l'enseignement à distance contraste avec les attentes des futurs étudiants et de leurs enseignants. Nous avons souhaité mener une enquête auprès des principaux intéressés. Nous avons choisi pour cela une population pré-universitaire qui a grandi avec l'informatique, une génération ouverte aux innovations et consommatrice de nouvelles technologies. Même s'il nous est très difficile de généraliser notre étude à l'ensemble des infrastructures scolaires luxembourgeoises (à plus forte raison d'autres pays d'organisation similaire) les conclusions de notre article montrent que l'EAD reste une méthodologie d'enseignement qui est loin d'obtenir l'adhésion des étudiants et des professeurs.

L'impression qu'il ressort de cette enquête est que l'enseignement à distance est considéré par la grande majorité des professeurs et des étudiants comme une formation initiale de moindre qualité. Ce ne semble être qu'un pis-aller auquel on recourt soit parce que l'on est en situation d'échec vis-à-vis d'un système scolaire conventionnel soit parce que l'on désire reprendre des études pour améliorer une situation professionnelle.

Il ressort clairement que les futurs étudiants ne sont pas favorables (à 84%) à suivre des cycles d'études à distance.

L'école et l'université semblent rester des vecteurs de socialisation importants. Ils sont, aux yeux des étudiants, des lieux privilégiés de rencontre, de découverte, d'échange et de communication.

Cette solidarité de groupe, parfois cultivée comme une institution dans certaines grandes écoles, ne pourra jamais être restituée, même virtuellement, avec l'enseignement à distance. L'EAD est une pratique scolaire qui demande à chacun, chaque jour, de s'engager de se motiver et développer une stratégie d'apprentissage en dehors du cadre sécurisant que représente le groupe. C'est donc à juste titre que beaucoup de responsables de formation à distance mettent l'accent sur l'accompagnement des étudiants en développant la notion de tutorat et sur la constitution de groupes de travail dans le but de palier au déficit institutionnel. L'individualisme possède par contre l'avantage de décupler les capacités de travail.

Il nous paraît que le défi pour l'enseignement à distance, tout comme l'enseignement traditionnel, réside plus dans le développement de méthodes pédagogiques adaptées aux étudiants que dans la mise à disposition d'une technologie. Malgré ce que veulent bien nous laisser entendre les discours politiques et scientifiques, les élèves et leurs professeurs sont loin d'adhérer à un concept d'éducation délocalisée. L'EAD, sous sa forme actuelle ou plutôt comme semble le percevoir des principaux intéressés, ne semble pas correspondre à leurs attentes qualitatives, sociales et organisationnelles.

A aucun moment au cours de notre étude nous nous sommes posé la question de savoir ce qu'était la connaissance. Une tentative de réponse à cette question nous permettra sans doute de mieux comprendre le rôle de l'EAD sur l'échiquier de la pédagogie.

Nous pouvons apporter deux réponses :

- La connaissance est une somme de savoir sur un thème donné
- La connaissance est la capacité à utiliser le savoir déposé et distribué dans le monde.

Ecole, travail, législation, loisir, tout ceci constitue la culture d'un peuple et permet la socialisation de l'homme. Cette organisation a pris le temps de vivre de transmettre dans un espace aux limites qui s'éloignent. Avec l'informatique et les nouvelles technologies on passe d'un comportement collectif à un comportement individuel, d'une communauté de quartier à une

communauté mondiale. Se pose alors la question de savoir si c'est un formidable progrès ou une technique que certains qualifient volontiers de diabolique ?

Comment utiliser un support inconnu pour accéder à une connaissance qui n'a de limite que celle de l'homme ? Quelque part c'est sans doute une barrière qui est plus historique et psychologique que contemporaine.

Avec le multimédia, ce n'est pas la personne mais le savoir qui se déplacera, il occupera l'espace de telle sorte qu'il pourra être intercepté par tous. Le moyen porte en lui-même une véritable diffusion démocratique du savoir et cela est en effet nouveau. Plutôt que de se concentrer sur une base fermée (école, bibliothèque,...) le savoir peut circuler sur un réseau ouvert. C'est là sans doute la véritable différence voire une révolution.

Références

[1] Duchâteau C. " Serveur pédagogique et formation à distance. Premiers enseignements d'une expérience de formation organisée partiellement à distance : une initiation au traitement de texte en autonomie, balisée et assistée." (CEFIS-SEL 5.73) *CEFIS facultés notre dame de la paix Namur 2000*

[2] Rogalski J. " utiliser l'informatique pour enseigner. Y a-t-il matière à savoir, besoin de formation en informatique " *Intégration de l'informatique dans l'enseignement et la formation des enseignants. EPI/INRP Paris 1992 pp 238-243*

[3] Granjon Y., Henrot I., Leclere P. "l'enseignement à distance par Internet : une solution pour maintenir en vie les filières de promotion supérieure du Travail" *actes du colloque TICE 2000 Troyes p 401.*

[4] Vivian R. " Autoformation et influence d'un public : témoignage d'une expérience" *actes du colloque TICE 2000 Troyes p 425.*

[5] Michel G., Heulluy B.. " Proposition d'un programme d'enseignement de l'informatique dans une filière d'administration et de gestion " *Actes du colloque francophone sur la didactique de l'informatique Québec 1994*

[6] Beguin P. "l'élève : utilisateur ou consommateur ? Quelques réflexions issues d'une approche instrumentale en ergonomie " *Informatique et apprentissage INRP Paris 1991 pp 29-43*